RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 2019

FONDATION
JEAN-CHARLES-BONENFANT

Les données présentées dans ce rapport, sauf indications contraires, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.

COORDINATION ET RÉDACTION

Mbassa Diop

COLLABORATION

Daniel Beaurivage
Marie-Josée Dufour
Krystal McLaughlin

RÉVISION LINGUISTIQUE

Martine Dignard

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

Louise Williams

PHOTOGRAPHES

Marc-André Grenier
Claude Mathieu
Émilie Nadeau
François Nadeau
Stagiaires 2018-2019

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
ISBN 978-2-550-83845-6

Québec, 13 novembre 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous soumets le rapport d'activité 2018-2019 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Ce rapport témoigne de la détermination de la Fondation à poursuivre sa mission de promotion des valeurs démocratiques auprès de la jeunesse québécoise.

D'abord, le programme de stage de la Fondation connaît toujours un grand succès et a accueilli, pour l'année 2018-2019, sa 40e cohorte. Les stagiaires Astrid, Catherine, Benoît, Karim et Christian ont vécu une expérience parlementaire unique. Conciliant les jumelages avec les députés, l'accueil de stagiaires de programmes similaires dans d'autres parlements canadiens, la participation aux activités éducatives de l'Assemblée nationale et la rédaction d'un mémoire, ils ont également organisé une mission exploratoire des plus enrichissantes au Liban afin de comprendre les conséquences de la réforme électorale 2017.

De plus, grâce à l'excellente collaboration entre la Fondation, l'Assemblée nationale et Élections Québec, le programme Vox populi : Ta démocratie à l'école! a poursuivi sa mission. Il a soutenu les conseils d'élèves de 262 écoles primaires et secondaires partout au Québec. Pour ce faire, l'offre de service, les formations et le matériel pédagogique offert au primaire ont été renouvelés. L'année dernière, près de 1 878 jeunes membres de conseils d'élèves ont été formés dans 127 établissements scolaires partout au Québec.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce rapport avec fierté pour le travail accompli cette année, et je vous souhaite une bonne lecture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire-trésorière de la Fondation
Isabelle Giguère

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION 5

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2019 7

PROGRAMME DE STAGE PARLEMENTAIRE 9

PROGRAMME VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE! 21

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE 27

RAPPORT DE LA DIRECTION 35

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 37

ÉTATS FINANCIERS 40

À PROPOS DE LA FONDATION

UNE AUGMENTATION, UNE AMÉLIORATION ET UNE DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec pour honorer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant et souligner sa contribution importante à la connaissance des institutions parlementaires du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant poursuit depuis une mission éducative qui consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

UN STAGE PRATIQUE ET DE RECHERCHE

La Fondation offre annuellement **cinq stages de dix mois** aux étudiants et étudiantes titulaires d'un diplôme d'une université québécoise. Ces stages sont assortis de bourses de **21 000 $**. Au cours de leur stage, les cinq personnes choisies se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent. De plus, chaque stagiaire est **jumelé tour à tour à une députée ou à un député ministériel et de l'opposition**. Les stagiaires participent aussi à une **mission d'exploration à l'étranger** et rédigent un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie. La notoriété du programme de stages de la Fondation a été reconnue, depuis de nombreuses années, tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale.

UNE MISSION ÉDUCATIVE

La Fondation offre **des activités d'éducation à la démocratie** dans les écoles au moyen de son programme **Vox populi** et attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale.

Le programme **Vox populi** propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un **mode de fonctionnement des conseils d'élèves** qui encourage la participation des établissements aux décisions touchant la vie de leur école.

De plus, lors de la remise des **Prix du livre politique**, la Fondation octroie **quatre bourses aux auteurs et auteures d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise** portant sur la politique au Québec et, plus spécifiquement, sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

DES PARTENAIRES FIDÈLES

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale. Elle salue également l'apport financier de partenaires de renom sans qui elle ne saurait s'acquitter aussi bien de sa mission.

En 2018-2019, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

- Commission de la capitale nationale du Québec
- Secrétariat à la jeunesse
- Québecor
- VIA Rail Canada
- Élections Québec
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ)
- Caisse de dépôt et placement du Québec
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2019

Président

FRANÇOIS PARADIS
Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente

MARYSE GAUDREAULT
Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorière

ISABELLE GIGUÈRE
Directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil

Administratrices et administrateurs

MARCEL BLANCHET
Directeur général des élections – retraité

DAVID BIRNBAUM
Député de D'Arcy-McGee

RAYMOND BROUILLET
Amicale des anciens parlementaires du Québec

MARGARET F. DELISLE
Administratrice de sociétés - Fondation Québec Philanthrope

JEAN-PIERRE LAGUEUX
Enseignant - Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

GABRIEL NADEAU-DUBOIS
Député de Gouin

MARTIN OUELLET
Député de René-Lévesque

MICHEL PIGEON
Amicale des anciens parlementaires du Québec

ANNE-MARIE PILOTE
Boursière stagiaire 2014-2015

SAMUEL POULIN
Député de Beauce-Sud

PROGRAMME DE STAGE PARLEMENTAIRE

Durant dix mois, les stagiaires plongent au cœur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites, des séances d'information et des formations, ils découvrent, en observateurs privilégiés, les coulisses du parlement. Les stagiaires ont aussi la chance de rencontrer les personnes désignées de l'Assemblée nationale[1] et de participer à certaines activités éducatives de l'institution à titre de personnes-ressources. **Le stage comprend quatre grands volets** :

- des jumelages en alternance avec une députée ou un député ministériel et de l'opposition;
- une collaboration quotidienne avec des députés sur la colline Parlementaire, en commission parlementaire et en circonscription;
- la rédaction d'un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie;
- l'organisation et la réalisation de trois missions exploratoires, dont une dans une destination choisie par les stagiaires.

LES STAGIAIRES 2018-2019

ASTRID MARTIN

Native de Saint-Ubalde dans Portneuf, Astrid est titulaire d'un baccalauréat en anthropologie sociale et culturelle et d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval. Au cours de ses études de 2e cycle, elle s'est particulièrement intéressée aux questions touchant la participation citoyenne et la gouvernance. Son essai de maîtrise réalisé à l'École polytechnique de l'Université de Tours en France portait sur la collaboration entre les autorités municipales et les associations civiles dans les initiatives de réappropriation citoyenne du territoire. Ses études universitaires ont été récompensées d'une mention d'honneur de la doyenne de la Faculté des sciences sociales et d'une inscription au tableau d'honneur de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Généraliste assumée, Astrid a œuvré au cours de ses études dans des organismes aussi variés que le Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec, la Régie de l'assurance maladie du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en plus d'avoir travaillé comme page à l'Assemblée nationale. Depuis sa diplomation, elle a occupé un poste d'aménagiste et de coordonnatrice du Plan de développement de la zone agricole à la MRC de Charlevoix, où elle a réalisé son stage au sein de l'Ordre des urbanistes.

Elle s'intéresse également aux questions agroalimentaires dans ses temps libres, puisqu'elle pratique l'apiculture et aspire à devenir une meilleure jardinière année après année. Astrid a souhaité profiter de son passage à la Fondation afin d'en apprendre davantage sur les rapports entretenus entre les différents paliers de gouvernance.

1 Une personne désignée par l'Assemblée nationale est une personne nommée par celle-ci pour exercer une charge publique. Un tel statut contribue à préserver l'indépendance de la personne désignée et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions. Cinq personnes sont désignées par l'Assemblée et sont responsables devant elle. Elles représentent les institutions suivantes : le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire au lobbyisme du Québec, Élections du Québec, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général du Québec.

BENOÎT BÉRUBÉ

Agronome, entrepreneur et maître en biologie végétale de l'Université Laval, Benoît est foncièrement motivé par le développement responsable du domaine agroalimentaire québécois. Côtoyant dès son plus jeune âge la réalité des producteurs agricoles sur la ferme familiale en Gaspésie, il acquiert rapidement un regard pragmatique sur les enjeux humains, professionnels ainsi que politiques qui affectent les régions éloignées des grands centres. Il est important pour lui de s'impliquer dans son milieu, d'examiner les problématiques, de les résoudre avec une approche globale empreinte d'ouverture et de pousser chacun de ses contemporains à se dépasser. Benoît a notamment mis en pratique ces maximes en participant au programme national de bénévolat Katimavik, en s'impliquant au sein de plusieurs associations étudiantes à portée politique, culturelle ainsi que scientifique et en devenant associé dans la fière relève de la ferme familiale depuis 2016. Il termine actuellement la rédaction de son mémoire portant sur l'impact des pratiques culturales sur la biodiversité du microbiome des sols agricoles.

Passionné par la pédagogie, il a aussi occupé plusieurs postes d'auxiliaire de recherche et d'enseignement durant son parcours scolaire. Hors cursus scolaire et professionnel, Benoît s'entraîne régulièrement au squash et à la natation. Il profite également d'escapades en nature aussi souvent que possible, de préférence à proximité du majestueux fleuve Saint-Laurent, et il dévore une variété d'ouvrages sur la psychologie humaine. Il voit son passage à l'Assemblée nationale comme un tremplin qui lui a permis de travailler à un développement régional en sachant mieux concilier les rouages politiques aux réalités des chercheurs, des professionnels et des producteurs en agroalimentaire.

KARIM CHAHINE

Né d'une mère française et d'un père marocain, Karim a grandi dans la ville de Québec. Titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'Université Laval, il est présentement en voie d'obtenir une maîtrise dans ce domaine. Son mémoire de maîtrise porte sur l'écriture de l'histoire canadienne-française durant la seconde moitié du 19e siècle et, plus spécifiquement, sur la poétique de l'histoire dans les récits historiques de François-Xavier Garneau et de Benjamin Sulte. Au cours de ses études, il a aussi eu l'occasion de s'impliquer dans son association étudiante à titre de représentant étudiant et comme organisateur du 18e Colloque international étudiant du Département des sciences historiques de l'Université Laval.

Ses recherches et son implication lui ont valu deux bourses d'excellence de la Faculté des lettres et des sciences humaines de cette même université, en l'occurrence la bourse en histoire de la Nouvelle-France ou des francophones d'Amérique du Nord et la bourse de maîtrise Thérèse-Demers en histoire du Canada. Dans un autre ordre d'idées, il y a de fortes chances que vous croisiez Karim dans un café de la ville de Québec en compagnie de Flaubert, de Sénèque et de Kanye West… dans ses écouteurs. En tant que stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, il a pu vivre de près le quotidien de femmes et d'hommes députés et de différents acteurs du parlementarisme québécois, tout en approfondissant ses connaissances des institutions politiques.

CATHERINE GAGNON

Native de Thetford Mines, Catherine a complété un baccalauréat intégré en économie et en politique avec une mention d'honneur du doyen en 2018, à l'Université Laval. Durant son parcours au premier cycle, elle a notamment eu la chance d'effectuer une session à Lund Universitet, en Suède. Passionnée par l'économie et la politique, les deux disciplines de son baccalauréat, Catherine a vécu différentes expériences dans ces domaines. Elle croit toujours en la complémentarité de l'économique et la science politique, qu'elle juge essentielle à la compréhension du monde. Elle a, entre autres, travaillé en tant qu'auxiliaire de recherche en science politique, se concentrant principalement sur l'évaluation dans l'administration publique. Elle possède aussi une expérience dans la fonction publique, ayant fait un stage en économie au ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques.

Grande passionnée de culture et d'histoire, Catherine voyage dès qu'elle en a l'occasion. Elle a d'ailleurs participé à une école d'été sur le patrimoine en Espagne, en partenariat avec l'Institut du patrimoine culturel de l'Université Laval. L'été précédent, lors d'un stage parlementaire, elle a eu l'occasion de se familiariser avec l'environnement de l'Assemblée nationale en agissant comme guide. Cet emploi lui a permis de cultiver son intérêt pour les institutions démocratiques. Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été pour elle une occasion de mieux comprendre la vie parlementaire au quotidien et l'ampleur des travaux qui se déroulent dans l'envers du décor. Elle a également pu en découvrir davantage sur l'arbitrage entre les travaux législatifs à l'Assemblée nationale et le travail en circonscription des personnes élues.

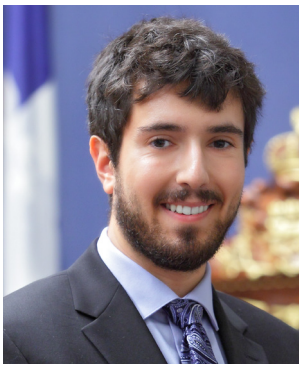

CHRISTIAN JAOUICH

Originaire du Canton-de-Hatley, Christian est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en histoire de l'Université Laval, où il s'est spécialisé en histoire du Moyen Âge. Ses recherches ont porté sur les mécanismes théologiques et juridiques employés par la royauté française pour diaboliser les Templiers dans le cadre de leur procès pour hérésie. Parallèlement à ses études, il a effectué divers contrats d'auxiliaire d'enseignement et de recherche au Département des sciences historiques, au Département de communication et d'information et à la Faculté de théologie et de sciences religieuses. Il a également travaillé au Service de la recherche de l'Assemblée nationale, où il était responsable de la compilation des dossiers de recherche concernant tous les partis politiques ayant siégé au parlement depuis 1867. Au cours de l'année 2016-2017, il a participé au Parlement Jeunesse du Québec à titre de député de la 67e législature de même qu'à la simulation de la Ligue des États arabes, qui s'est tenue à l'Université de Georgetown, à Washington. Après ses études, il s'est envolé pour Paris afin d'entreprendre un stage au Secrétariat général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Dans le cadre de ses fonctions, il a notamment participé à l'organisation de la réunion de la Commission politique, qui s'est déroulée à Erevan, en Arménie, du 19 au 21 mars 2018. Ses temps libres sont consacrés à la lecture, à la musique et aux échecs. Le stage Jean-Charles-Bonenfant a été l'occasion pour lui de poursuivre ses réflexions sur le parlementarisme et de comprendre plus en profondeur les rouages de la politique.

STAGE

Dès le début de leur stage, les stagiaires assistent à une série de rencontres qui leur permettent de mieux connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Ils s'entretiennent avec différentes personnes clés de l'institution, dont les membres de la présidence de l'Assemblée nationale et le secrétaire général. Les stagiaires visitent également les différentes unités administratives et rencontrent les membres de la présidence de la Tribune de la presse.

À la fin de ces rencontres, les stagiaires peuvent se familiariser avec la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. Ils sont ainsi mieux outillés pour amorcer leur jumelage avec les personnes élues.

De plus, les **cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale** et issues des organismes tels Élections Québec, le Vérificateur général du Québec, le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Protecteur du citoyen et le Commissaire au lobbyisme du Québec accueillent les stagiaires et leur font découvrir leur travail.

Stagiaires en compagnie de la vice-présidente de la Fondation et députée de Hull, M^me^ Maryse Gaudreault

©Collection Assemblée nationale du Québec

Rencontre avec le premier ministre du Québec, M. François Legault

Photographe Émilie Nadeau

JUMELAGES

Ce qui rend le stage unique est sans contredit le jumelage avec les parlementaires. En effet, les stagiaires sont jumelés en alternance avec un député ou une députée du gouvernement et de l'opposition. Ils appuient ces derniers dans leur travail en toute neutralité. Cette expérience leur permet d'avoir un portrait complet de ce qu'est le travail parlementaire. En outre, ils remplissent différents mandats dans le cadre des jumelages tels que la participation à des réunions de travail, l'accompagnement des députés dans des rencontres, l'appui au travail en circonscription et la collaboration au travail législatif en commission parlementaire. Les tâches qu'on leur confie sont variées et leur permettent de contribuer au travail des parlementaires et d'approfondir leur connaissance du rôle des personnes élues au Québec.

> « Le programme de stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant est une occasion extraordinaire de vivre la politique québécoise d'une façon inusitée tout en ayant l'opportunité de développer ses connaissances sur le parlementarisme. »
>
> **Karim Chahine**

Stagiaires en compagnie du président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Français Paradis

©Collection Assemblée nationale du Québec

Voici, ci-dessous, le tableau des jumelages de 2018-2019.

Grille des jumelages 2018-2019

STAGIAIRES	Jumelage 1 18 février au 19 avril	Jumelage 2 29 avril au 14 juin
Benoît Bérubé	M^me^ Isabelle Melançon Verdun (PLQ)	M. Donald Martel Nicolet-Bécancour (CAQ)
Karim Chahine	M. Sylvain Lévesque Chauveau (CAQ)	M. Frantz Benjamin Viau (PLQ)
Catherine Gagnon	M. Carlos Leitão Robert-Baldwin (PLQ)	M. Denis Lamothe Ungava (CAQ)
Christian Jaouich	M. Andrés Fontecilla Laurier-Dorion (QS)	M. Youri Chassin Saint-Jérôme (CAQ)
Astrid Martin	M. Sylvain Gaudreault Jonquière (PQ)	M. Ian Lafrenière Vachon (CAQ)

Gouvernement (CAQ) : 5

- Chaque stagiaire participe à un jumelage au gouvernement.

Oppositions (PLQ, PQ, QS) : 5

- Chaque stagiaire participe à un jumelage à l'opposition et la répartition se fait selon la composition de la chambre :
  - Opposition officielle : 3
  - 2^e^ groupe d'opposition : 1
  - 3^e^ groupe d'opposition : 1

MISSIONS EXPLORATOIRES

Les missions exploratoires sont une occasion privilégiée pour les stagiaires d'élargir leurs horizons. C'est pourquoi l'organisation d'une mission à l'étranger dans un système parlementaire de leur choix s'impose rapidement. Cette expérience leur permet de consolider leurs connaissances du système québécois en le comparant au système exploré. Avant d'orchestrer cette mission, les stagiaires soumettent un projet de mission – avec une question de recherche et un budget prévisionnel – pour approbation par les autorités de la Fondation. Une fois leur projet accepté, les stagiaires tiennent compte de tous les aspects de leur séjour, de la préparation du programme de visites à la planification logistique.

Du 24 novembre au 11 décembre 2018, Benoît, Astrid, Karim, Catherine et Christian choisissent de se rendre au **Liban** afin d'en apprendre davantage sur le système politique libanais, qui est unique en son genre. Plus précisément, l'objectif de cette mission consiste, entre autres, à comprendre les conséquences de la réforme électorale de 2017, qui a ajouté une composante proportionnelle en instaurant un système de listes au système confessionnel libanais.

Boursiers au Liban

©Collection Assemblée nationale du Québec

Mission Liban : les stagiaires avec le premier ministre du Liban, M. Saad Hariri

©Collection Assemblée nationaledu Québec

« Cette mission nous a permis d'acquérir une meilleure compréhension globale de la situation nous permettant de discerner les enjeux historiques et politiques du Liban, de faire de nouvelles rencontres et de vivre la réalité d'autres pays », affirment les boursières et boursiers.

À **Beyrouth**, les stagiaires ont pu rencontrer des politiciens, ministres, journalistes, professeurs d'universités et des représentants d'organismes de la société civile qui leur ont fait part de leur vision et de leur interprétation de la réforme électorale de 2017. Par ailleurs, ils ont eu le privilège de s'entretenir avec le premier ministre, M. Saad Hariri, au cours d'une rencontre dans les quartiers du gouvernement.

Les stagiaires ont également effectué une mission exploratoire à **Ottawa** (du 5 au 9 novembre 2018) puis à **Toronto** (du 27 au 30 mai 2019). Lors de leurs séjours, ils ont eu la chance de rencontrer plusieurs ministres, des députés de toutes les formations politiques, des sénateurs, des membres du personnel administratif et des journalistes. Il s'agit d'une incursion privilégiée au sein du parlement fédéral et de **Queen's park** et d'une occasion de rencontrer leurs homologues stagiaires.

Mission Toronto: les stagiaires et leurs homologues de l'Assemblée législative de l'Ontario

©Collection Assemblée nationale du Québec

Les boursiers ont également accueilli, du 13 au 17 novembre, les stagiaires de la **Chambre des communes** ainsi que celles et ceux de **l'Assemblée législative de l'Ontario**, les 27 et 28 novembre, en leur préparant un riche programme de visites et de rencontres. Ces visites représentent des moments forts du stage et elles sont très appréciées.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le stage permet aux stagiaires de se joindre à l'équipe des programmes éducatifs et d'agir à titre de personne-ressource dans la réalisation de certaines activités. Cette contribution est précieuse et leur présence a contribué au succès du **Forum étudiant**, du **Parlement des jeunes** et du **Tournoi jeunes démocrates**.

ESSAI

Chaque stagiaire doit rédiger un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie. Il s'agit d'un travail de recherche substantiel pour lequel les stagiaires consacrent temps et énergie.

Afin de les guider dans leur travail, une ou un bibliothécaire attitré apporte son aide aux stagiaires tandis qu'une professionnelle ou un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise leur travail. Tout au long du stage, des ateliers structurés sont organisés pour leur permettre d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Les stagiaires profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres dans un esprit de collégialité. La personne responsable de la supervision est également disponible pour rencontrer chaque stagiaire individuellement.

Les stagiaires font une remise préliminaire de leur essai et le présentent aux membres d'un comité de lecture, formé de spécialistes de l'Assemblée nationale, qui commentent et évaluent leur travail. Les stagiaires peuvent par la suite apporter les dernières modifications à leur essai et procéder au dépôt définitif. Les travaux jugés satisfaisants sont par la suite publiés sur le site Web de la Fondation et un exemplaire de chaque essai est disponible à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

TITRES DES ESSAIS 2018-2019

JAOUICH, CHRISTIAN

DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE SUR LA FRANCISATION ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES AU PROJET DE LOI 9 :
IMPACTS D'UN AUDIT DE PERFORMANCE SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Cet essai propose une analyse du processus de rédaction du rapport jusqu'à sa transformation en projet de loi. Basé sur des entrevues réalisées auprès de la vérificatrice générale et de ses fonctionnaires, du ministre de l'Immigration et de son sous-ministre ainsi qu'auprès d'une dizaine d'organismes communautaires travaillant en francisation à Montréal, cet essai présente une exploration des conséquences du rapport sur le Ministère, les organismes communautaires et le gouvernement du Québec.

CHAHINE, KARIM

LE MONUMENT EN HOMMAGE AUX FEMMES EN POLITIQUE :
PROCESSUS COMMÉMORATIF ET SYMBOLISME

En étant à la fois lieu de mémoire et lieu de pouvoir, l'Assemblée nationale du Québec possède un pouvoir d'attraction important de commémoration. Le croisement de ces deux facettes du lieu décuple l'attrait et la valeur symbolique de l'installation d'un monument commémoratif au parlement. Cela fait aussi de ce genre de monuments mis en scène au parlement, des objets d'études privilégiés qui permettent la comprehension des tenants et aboutissants de la commémoration publique et politique. Afin d'examiner ce phénomène, nous avons décidé de nous arrêter sur le cas précis du monument en *Hommage aux femmes en politique*. Ainsi, nous avons étudié les procédures et les éléments symboliques du « geste de reconnaissance institutionnelle » que représente la commémoration à l'Assemblée nationale. Enfin, nous avons cherché à comprendre le cheminement d'un dossier dans ce domaine en analysant le cas du monument en *Hommage aux femmes en politique* afin de mieux retracer les étapes et les décisions menant à son inauguration.

GAGNON, CATHERINE

ÊTRE « JEUNE » À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC :
ANALYSE DES PERCEPTIONS DES JEUNES PARLEMENTAIRES COMPOSANT LA 42E LÉGISLATURE

Grâce à des entrevues réalisées avec les jeunes parlementaires, cet essai vise dans un premier temps à saisir ce que représente la jeunesse en politique active ainsi qu'à définir son apport au sein de l'Assemblée nationale et des partis politiques. Dans un deuxième temps, cet essai présente l'expérience concrète de jeunes élus et les défis qui peuvent

se poser dans l'exercice de leur fonction de député. Finalement, l'essai s'attarde au Cercle des jeunes parlementaires, une initiative annoncée en 2017, mais officiellement mise en place à la 42e législature. Vu le caractère récent de cette instance non partisane regroupant les élus de 35 ans ou moins, l'essai expose son potentiel et la vision des parlementaires qui en sont membres.

MARTIN, ASTRID

ADAPTATION AUX NOUVEAUX IMPÉRATIFS DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE :
LE CAS DU CHANTIER EN ACCEPTABILITÉ SOCIALE DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

La notion de l'acceptabilité sociale a émergé dans un contexte de transformation de nos démocraties et est généralement associée au développement de grands projets d'exploitation des ressources naturelles. La popularité de ce concept dans l'espace public semble étroitement liée à l'éclatement des moyens de participation citoyenne, de même qu'à une évolution du rôle de l'État. Par ailleurs, les citoyens sont de plus en plus légitimés à participer à la vie publique en dehors des rendez-vous électoraux. En outre, le pouvoir de nos institutions est remis en question. Ces transformations de la légitimité des interventions publiques des acteurs de la société amènent l'État québécois à s'adapter. Dans cet essai, je soutiens que le Chantier en acceptabilité sociale du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, mené de 2014 à 2016, soutient ces changements et montre l'émergence de la contre-démocratie citoyenne.

BÉRUBÉ, BENOÎT

POUVOIR D'INFLUENCE DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES LORS DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2018-2025

Cet essai vise à évaluer le pouvoir d'influence imputé à l'Union des producteurs agricoles dans le cas de l'élaboration de la Politique bioalimentaire 2018–2025. Quelle place l'Union a-t-elle occupée durant les consultations comparativement aux autres intervenants? Quelles étaient ses revendications phares à cette occasion? Ces dernières se sont-elles finalement trouvées dans la Politique? Cette recherche est basée sur les enregistrements des rencontres publiques ayant mené à l'écriture de la Politique, à une revue de presse de cette période, à des documents internes obtenus du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi qu'à des entrevues semi-dirigées avec des intervenants impliqués dans la démarche.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Depuis sa création en 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a toujours redoublé d'efforts pour recruter des personnes qualifiées issues de domaines d'études variés et d'universités différentes. La Fondation s'efforce de maintenir, année après année, ses hauts standards de recrutement.

PROMOTION DU STAGE

Pour ce faire, l'Assemblée nationale et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'unissent pour mettre en place une campagne de recrutement qui se traduit par la production de matériel promotionnel (affiches et dépliants), par l'envoi de courriels ciblés dans les universités, par la promotion sur le Web (site Web et médias sociaux) et au moyen de séances d'information dans les universités. Les stagiaires sont mis à contribution en témoignant de leur expérience.

À la lumière d'un sondage effectué auprès des candidats et candidates 2018-2019, nous pouvons constater que le Web (sites Internet des établissements) est l'outil promotionnel le plus efficace pour faire connaître le programme de stage. À la question, « **comment avez-vous entendu parler du programme de stages de la Fondation?** », ils ont répondu selon les critères énumérés ci-dessous.

OUTILS PROMOTIONNELS PRIVILÉGIÉS PAR LES CANDIDAT(E)S

PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES

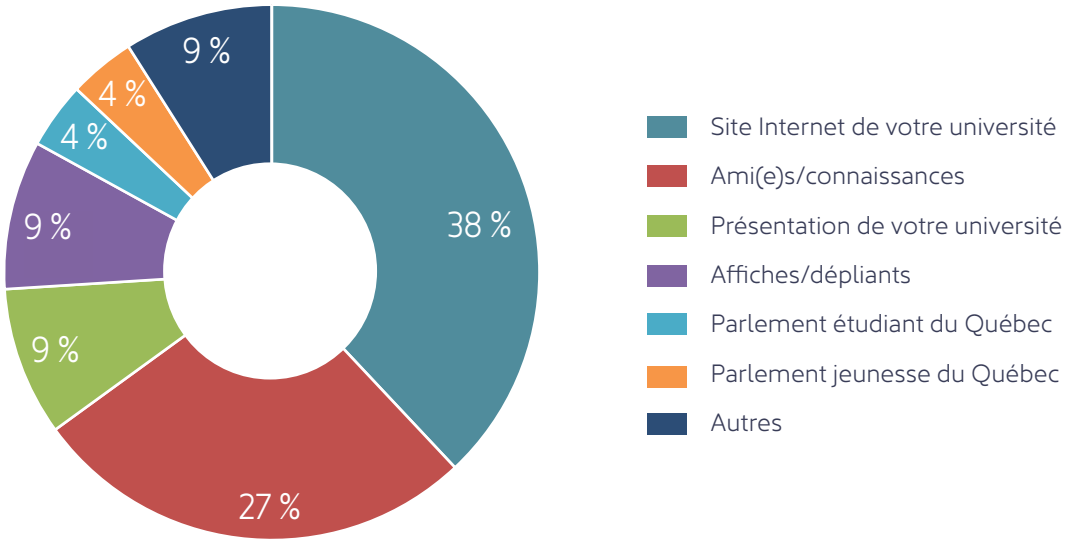

La plus grande partie des candidatures reçues vient de l'Université Laval **(39 %)**. La deuxième université en importance est l'Université du Québec à Montréal (UQAM) **(20 %)** et la troisième est l'Université de Montréal **(14 %)**.

UNIVERSITÉS FRÉQUENTÉES PAR LES CANDIDAT(E)S

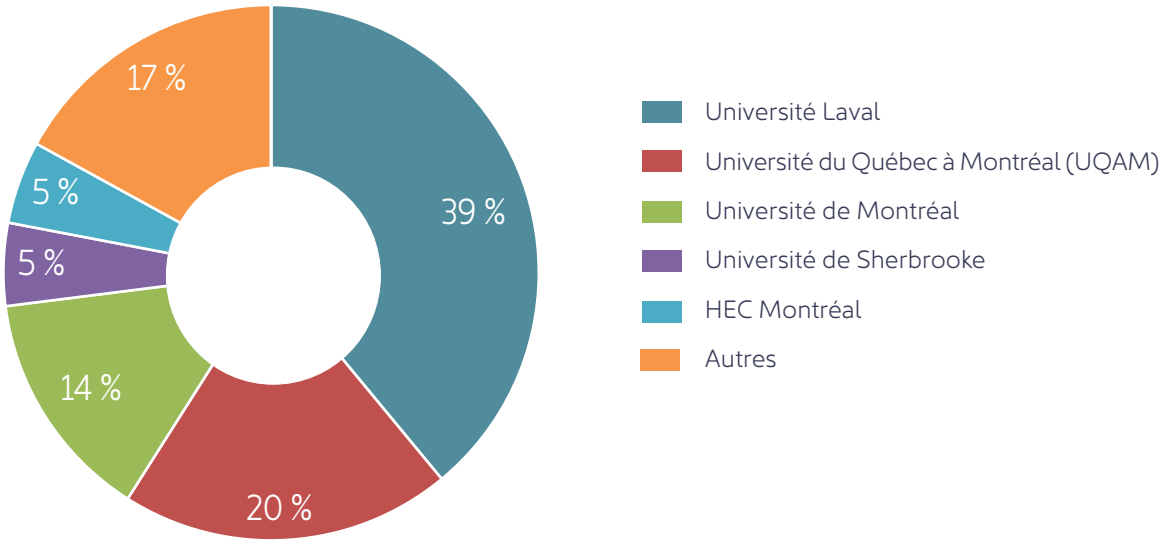

Les spécialisations les plus populaires se trouvent dans le domaine des sciences politiques et des relations internationales. Le tableau ci-dessous établit l'ensemble des spécialisations concernées.

CHAMPS D'ÉTUDES DES CANDIDAT(E)S

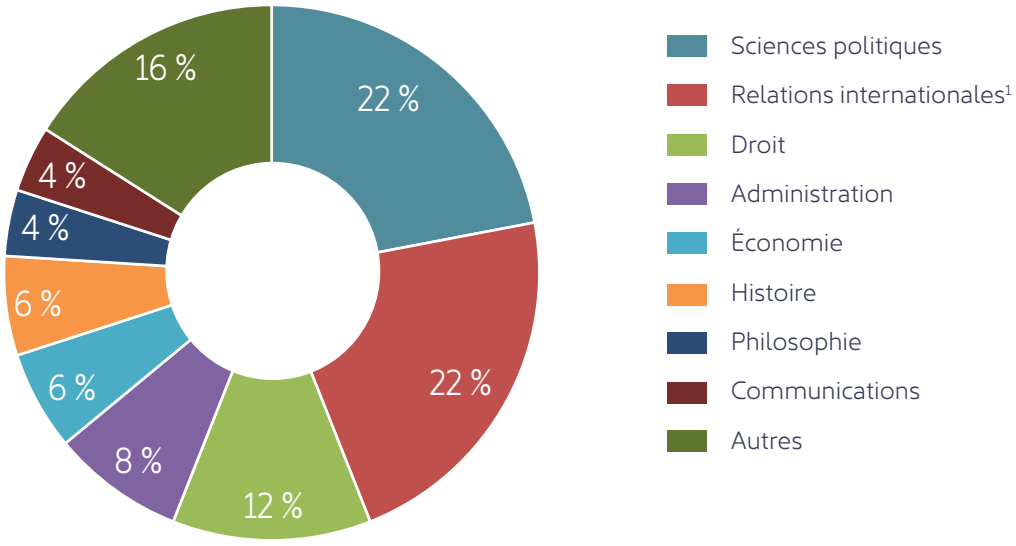

[1] Incluant Affaires publiques et relations internationales et Études internationales.

SÉLECTION DES CANDIDATS

La Fondation a reçu **64 dossiers** de candidature pour les stages 2018-2019, comparativement à 84 dossiers pour 2017-2018. Au total, vingt-neuf **(29) filles** et trente-cinq **(35) garçons** ont postulé pour la bourse et le stage de la Fondation. De ces nombres, **42 dossiers (66 %)** sont complets cette année, contre **33 (39 %)** l'an dernier.

À la fin du processus de sélection, **14 candidates** et **candidats** ont été présélectionnés et conviés à une entrevue et à un examen écrit. Des **14 personnes** rencontrées, **5** ont été choisies et ont accepté la bourse avec empressement.

PROGRAMME VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!

Fruit d'une entente de collaboration entre l'Assemblée nationale, Élections Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme Vox populi connaît depuis l'automne 2015 un vif succès. Il vise à offrir un soutien aux écoles primaires et secondaires du Québec afin de favoriser l'implantation et la bonne marche de conseils d'élèves.

Au cours de l'année 2018-2019, l'équipe de Vox populi a réussi à renouveler l'offre de formation et le matériel pédagogique de niveau primaire, à maintenir la qualité du soutien apporté aux écoles, à y poursuivre l'implantation du programme et à susciter dans les nouvelles écoles l'adhésion au programme. De fait, **89 établissements** d'enseignement ont fait leur entrée dans la famille Vox populi.

Taux de participation par région administrative

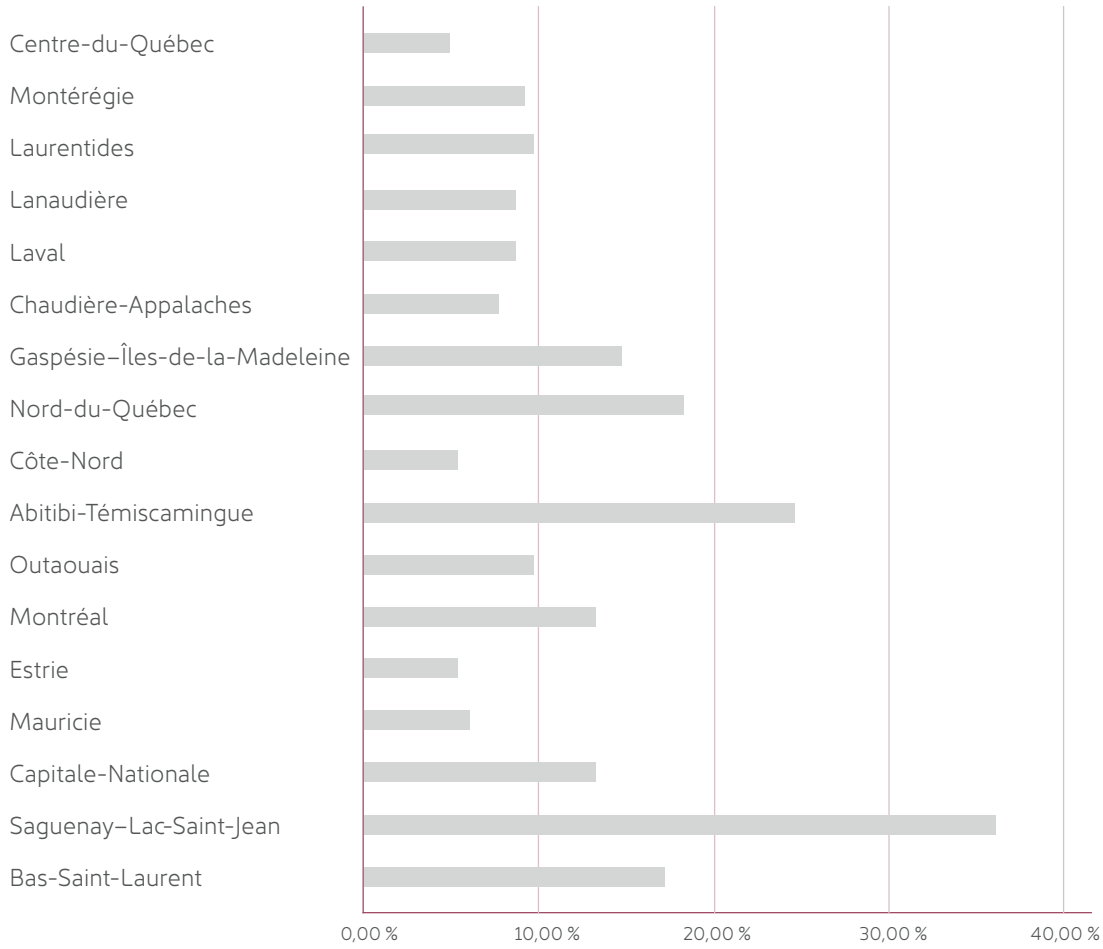

Voici quelques faits saillants :

- **262 écoles** primaires et secondaires se sont inscrites comparativement à **253** en 2017-2018.
- **127 écoles** ont reçu au moins une séance de formation dont certaines en régions éloignées (Abitibi-Témiscamingue, Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord).
- Au total, **1 878 jeunes** élus ont été formés cette année grâce au programme. En plus des formations destinées aux jeunes, **38 adultes** responsables ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé lors de rencontres individuelles.
- Parmi **262 écoles** inscrites au programme, **66** ont un **indice de défavorisation de 8, 9 ou 10**. Cela signifie qu'environ **25 %** des jeunes touchés par les initiatives des conseils d'élèves Vox populi évoluent dans des milieux défavorisés.
- Globalement, ce sont plus de **115 000 jeunes** qui fréquentent des écoles où évolue un conseil d'élèves Vox populi.

Depuis ses débuts, l'équipe de Vox populi participe avec enthousiasme aux journées organisées par la commission scolaire des Samares en y offrant des ateliers. Réunissant tous les conseils d'élèves de ses écoles secondaires, ces journées visent à créer une zone d'échange et de collaboration. Cette année, le même type d'initiative a été entrepris par la commission scolaire des Laurentides. La participation des formateurs Vox populi a été grandement appréciée tant par les organisateurs que par les jeunes.

Les questionnaires d'évaluation remplis par les élèves et par les personnes qui les accompagnent à la suite des formations témoignent encore cette année d'une grande satisfaction. Pour chacun des points évalués tels que la pertinence, la clarté, les notions apprises, les répondantes et répondants se sont dits **très satisfaits ou satisfaits à plus de 95 %**. Fort de ce sentiment de réussite, Vox populi entreprend ainsi la cinquième année de son partenariat tripartite avec une envie constante d'innovation.

M^me^ Maryse Gaudreault, vice-présidente de la Fondation et députée de Hull, et M. Pierre Reid, directeur général des élections, ainsi que les lauréates et lauréats de l'activité récompense du programme Vox Populi.

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe François Nadeau

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES JEUNES ÉLUS

Vox populi est fier d'avoir participé à la toute première édition du Rendez-vous national des jeunes élus, organisé par l'Institut du Nouveau Monde les 22 et 23 mars 2019. Cet événement a rassemblé plus de 80 membres de conseils d'élèves de 15 à 17 ans, dont plusieurs n'étaient pas inscrits au programme Vox populi ainsi que des adultes qui en sont responsables. En plus d'organiser la soirée inaugurale à l'Assemblée nationale, l'équipe de Vox populi a donné un des trois ateliers destinés aux jeunes. Elle a aussi animé l'atelier offert aux accompagnatrices et accompagnateurs. Forte du succès rencontré, l'équipe Vox populi entend réitérer sa participation à l'événement en 2020.

Partout où Vox populi est présent, les écoles bénéficient du soutien de l'équipe, qui se traduit par des formations ou du matériel pédagogique.

Atelier offert aux gagnants dans le cadre de l'activité recompense.

©Collection Assemblée nationale du Québec

Visite guidée des nouveaux espaces offerte en primeur aux gagnants lors de l'activité récompense du 17 mai 2019.

©Collection Assemblée nationale du Québec

ACTIVITÉ RÉCOMPENSE

Sur le terrain, le succès de Vox populi se mesure à la qualité des projets réalisés par les jeunes membres des conseils d'élèves dans leur milieu et au nombre grandissant d'écoles conscientes du rôle que leurs jeunes élus peuvent jouer.

C'est pourquoi, encore cette année, l'équipe de Vox populi a tenu à souligner le travail remarquable des conseils d'élèves qui se sont distingués par la culture démocratique de leur école et par le caractère rassembleur des projets mis en œuvre.

Le 17 mai dernier, les conseils d'élèves de **deux écoles primaires** et de **deux écoles secondaires** ont été invités à l'Assemblée nationale pour y recevoir, chacun, le prix « Coup de cœur », assorti d'une bourse de 1 000 $.

Écoles	Projets	Descriptions
École centrale Saint-Antoine-Abbé, Franklin	La Semaine de la Terre	Le conseil d'élèves a organisé des activités de sensibilisation durant toute une semaine pour souligner le Jour de la Terre, le 22 avril. (Ménage des alentours de l'école et du parc municipal, promotion des lunchs zéro déchet, etc.)
École Prévost, Saint-Jérôme	Projet Harmonie	Le projet implique une série d'actions ayant pour but de créer un environnement calme et positif dans l'école. Ces actions comprennent, entre autres, l'achat de tablettes pour faciliter la cohabitation des élèves dans les casiers et l'instauration d'une journée de la gentillesse.
Académie Ste-Thérèse, Sainte-Thérèse	Opération Zéro-Déchet	Ensemble de mesures visant à sensibiliser et à mobiliser les élèves quant à la surconsommation et au gaspillage. Ces mesures visent notamment à interdire l'utilisation de vaisselle jetable à la cafétéria et à inciter les parents qui attendent leur enfant à éteindre le moteur de leur voiture.
École régionale des Quatre-Saisons, Québec	Lignage de la cour d'école	Le conseil d'élèves de cette école, qui accueille des élèves en difficulté, s'est démarqué par les retombées de son projet. Le lignage de la cour d'école et le renouvellement d'équipement sportif incite davantage les élèves à jouer dehors et permet à tout le quartier d'en profiter.

M^me^ Maryse Gaudreault, vice-présidente de la Fondation et députée de Hull, et M. Pierre Reid, directeur général des élections, ainsi que des lauréates et lauréats de l'activité récompense du programme Vox Populi.

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe François Nadeau

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

BOURSES AU MÉRITE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement plusieurs bourses au mérite, destinées aux participantes et participants qui se distinguent lors d'activités pédagogiques, organisées par l'Assemblée nationale, que ce soit à l'occasion du **Parlement des jeunes**, du **Tournoi jeunes démocrates** ou du **Forum étudiant**. Ces bourses ont pour objectif d'encourager et de récompenser les jeunes qui se sont illustrés par leur implication ou par leur réalisation.

Remise d'une bourse à un participant du Parlement des jeunes, en présence de M. Marc Picard, vice-président de l'Assemblée nationale.

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographie Marc-André Grenier

PRIX DU LIVRE POLITIQUE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement des bourses aux auteures ou auteurs d'un ouvrage, d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique québécoise. Elle contribue ainsi à sa mission qui est celle de promouvoir l'étude et la recherche sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.

Lors de l'édition **2019**, les personnes suivantes ont été primées.

Thèses de doctorat

- **Lauréat (3 000 $)** : **Jean-François Laniel**. *Il était une foi des bâtisseurs : vers une synthèse socio-historique du catholicisme et du nationalisme québécois en modernité (1840-2015)*, Université de Sherbrooke
- **Finaliste (1 000 $)** : **Paul-Étienne Rainville**. *De l'universel au particulier : les luttes en faveur des droits humains au Québec, de l'après-guerre à la Révolution tranquille*, Université du Québec à Trois-Rivières

Lauréat, Thèses de doctorat,
Jean-François Laniel, à gauche, en présence
de M. Marc Picard, vice-président
de l'Assemblée nationale, à droite.
Au centre : M. Robert Comeau.

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe François Nadeau

Mémoires de maîtrise

- **Lauréat (2 000 $)** : **Julien Verville**. *La réforme du mode de scrutin au Québec : une perspective néo-institutionnaliste,* Université du Québec à Montréal

- **Finaliste (500 $)** : **Noémie Charest-Bourdon**. *Qui va payer pour les malades indigents? La « philanthropie d'État », du sou du pauvre à l'assistance publique au Québec (1905-1930),* Université du Québec à Montréal

Lauréat Mémoires de maîtrise
M. Julien Verville en présence
de M. Marc Picard, vice-président
de l'Assemblée nationale.

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe François Nadeau

SOMMAIRE DES BOURSES OFFERTES PAR LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

Au total, une somme de **24 300 $** a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.

ACTIVITÉS	MONTANTS
FORUM ÉTUDIANT (JANVIER 2019) Simulation parlementaire organisée pour les étudiants du collégial.	**600 $**
PARLEMENT DES JEUNES (JANVIER 2019) Simulation parlementaire qui s'adresse aux élèves de 3e et 4e secondaire.	**500 $**
TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES (AVRIL 2019)* Jeu-questionnaire destiné aux élèves de 4e et 5e secondaire ainsi qu'aux étudiantes et étudiants du collégial.	**6 400 $**
PARLEMENT ÉCOLIER (MAI 2019) Simulation parlementaire organisée pour les élèves de 6e année du primaire.	**300 $**
VOX POPULI (MAI 2019) Programme développé pour les écoles primaires et secondaires du Québec.	**2 000 $**
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (AVRIL 2019) Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteures et auteurs d'ouvrages politiques, choisis au préalable par des membres du jury.	**14 500 $**
	24 300 $

* Ultime Tournoi jeunes démocrates.

FORUM ÉTUDIANT | 11 JANVIER 2019

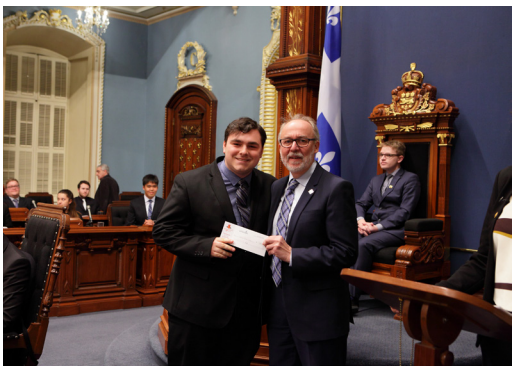

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe Marc-André Grenier

PARLEMENT DES JEUNES | 25 JANVIER 2019

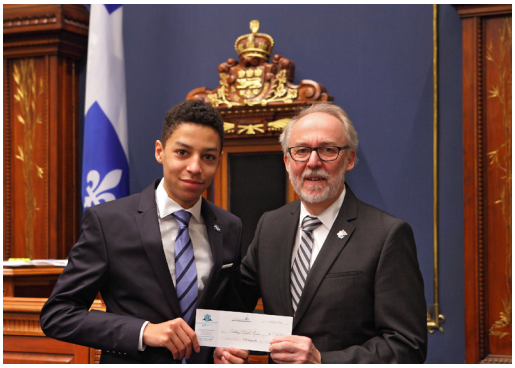

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe Marc-André Grenier

L'ULTIME TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES | AVRIL 2019

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographie Marc-André Grenier

PARLEMENT ÉCOLIER | 3 MAI 2019

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe François Nadeau

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée "Fondation", ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La vice-présidente de la Fondation,

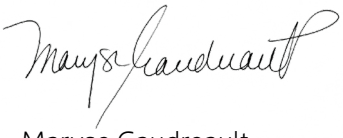

Maryse Gaudreault

Québec, le 13 novembre 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019, l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations..

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport d'activité avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Patrick Dubuc, CPA auditeur, CA

Patrick Dubuc, CPA auditeur, CA
Directeur principal

Québec, le 13 novembre 2019

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

	2019	2018
PRODUITS		
Contributions	156 875 $	136 267 $
Activités pédagogiques	35 360	35 545
Revenu d'intérêts	8 243	6 674
	200 478	178 486
CHARGES		
Bourses	127 221	128 114
Frais de déplacements	33 958	35 060
Fournitures	2 291	1 588
Télécommunications	1 872	2 075
Frais d'accueil	1 536	1643
Frais de promotion	1 414	438
Assurances	1 412	1 170
Frais pédagogiques	637	498
Frais de gestion	290	687
	170 631	171 273
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	29 847	7 213
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	579 294	572 081
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	609 141 $	579 294 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2019

	2019	2018
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	388 198 $	281 439 $
Créances (note 3)	22 803	36 155
Charges payées d'avance	849	1 039
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 4)	10 733	10 504
	422 583	329 137
PLACEMENTS (note 4)	310 268	304 146
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	-	-
	732 851	633 283
PASSIF		
À COURT TERME		
Charges à payer	12 710	7 572
Apports reportés (note 6)	111 000	46 417
	123 710	53 989
ACTIF NET	609 141	579 294
	732 851 $	633 283 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maryse Gaudreault
Vice-présidente de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	29 847 $	7 213 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(6 351)	(5 316)
Virement des apports reportés (note 6)	(46 417)	(27 500)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	129 680	34 102
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	106 759	8 499
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	106 759	8 499
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	281 439	272 940
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)	388 198 $	281 439 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2019

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation est reconnue comme étant un organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch.1 (5e suppl)) et en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3). Elle est donc exonérée d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à la consommation) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

Les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

En contrepartie de certaines ententes de contributions, la Fondation doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés par la Fondation.

APPORTS

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

PARTENARIAT

La Fondation participe à un partenariat dont les activités d'un programme sont contrôlées conjointement aux termes d'une entente contractuelle exigeant le consentement unanime des parties pour les décisions opérationnelles et financières importantes.

En vertu du partenariat, tous les coûts engendrés pour la mise en œuvre du programme sont partagés équitablement entre les parties.

À cet effet, la Fondation comptabilise sa part des charges du partenariat dans son état des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2019

3. CRÉANCES

Au 30 juin 2019, les créances se détaillent comme suit :

	2019	2018
Contributions à recevoir	13 500 $	28 500 $
Débiteur - Élections Québec	7 074	6 940
Taxes à la consommation	1 989	715
Autres	240	-
	22 803 $	36 155 $

4. PLACEMENTS

Au 30 juin 2019, les placements se détaillent comme suit :

	2019	2018
Obligations d'épargne, 1,80 % (30 juin 2018 : 1,75 %), échéant le 1er juin 2025	52 863 $	51 877 $
Obligations à taux fixe, 1,70 % à 2,80 %, échéant du 21 avril 2020 au 23 avril 2029 (30 juin 2018 : 1,55 % à 2,80 %, échéant du 22 avril 2019 au 24 avril 2028)	109 260	106 740
Obligations à taux progressif, 1,50 % à 4,70 % (2018: 1,30% à 4,70%), échéant du 21 avril 2025 au 27 janvier 2027	158 878	156 033
	321 001	314 650
Portion échéant au cours du prochain exercice	10 733	10 504
	310 268 $	304 146 $

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 30 juin 2019, les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2019	2018
Équipement		
Coût	9 582 $	9 582 $
Amortissement cumulé	9 582	9 582
	- $	- $

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2019

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentés à court terme se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant de l'exercice subséquent. Les variations survenues au solde présenté à court terme sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début	46 417 $	10 417 $
Attributions de l'exercice	111 000	63 500
Virement des apports reportés	(46 417)	(27 500)
Solde à la fin	111 000 $	46 417 $

Les apports reportés proviennent des entités suivantes :

	2019	2018
Assemblée nationale du Québec	100 000 $	- $
Québecor	7 500	7 500
Caisse de dépôt et placement du Québec	3 500	3 500
Secrétariat à la Jeunesse	-	25 000
Commission de la capitale nationale du Québec	-	10 417
	111 000 $	46 417 $

7. CHARGES

En juin 2015, *l'Entente de partenariat relative à la formation des conseils d'élève*s a été signée entre Élections Québec et l'Assemblée nationale. La Fondation est intervenante à l'entente et elle s'est engagée à participer financièrement aux obligations qui incombent à l'Assemblée nationale en vertu de cette entente. Cette participation financière a été déterminée conjointement par la Fondation et l'Assemblée nationale.

L'entente a pour objet la mise en œuvre d'un programme de formation continue visant à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveaux primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2019

7. CHARGES (SUITE)

Les charges liées au programme Vox populi: Ta démocratie à l'école! se détaillent comme suit :

	2019	2018
CHARGES		
Frais de déplacements	8 826 $	11 506 $
Fournitures	1 141	1 361
Frais de promotion	1 414	438
Bourses	571	314
	11 952 $	13 619 $

8. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2019	2018
Encaisse	229 109 $	124 159 $
Épargne placement, 1,2 % (30 juin 2018 : 0,90 %)	159 089	157 280
	388 198 $	281 439 $

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2019	2018
Créances	13 352 $	(29 249) $
Charges payées d'avance	190	699
Charges à payer	5 138	(848)
Apports reportés	111 000	63 500
	129 680 $	34 102 $

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2019

9. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2019, des revenus de 7 959 $ ont été reçus (8 767 $ en 2018).

10. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de ressources humaines, d'espaces et de services de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

Au cours de l'exercice précédant, la Fondation a conclu un contrat d'échange de services avec VIA Rail Canada. Selon cette entente, la Fondation accorde de la visibilité à VIA Rail en échange de billets de train d'une valeur maximale de 10 000 $. Tous les billets de train ont été utilisé au cours de l'exercice terminé au 30 juin 2019. De plus, aucun montant n'a été comptabilisé aux états financiers en vertu de cette entente. Cette entente est venue à échéance le 5 avril 2019 et n'a pas été renouvelée.

11. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur. Les entités du gouvernement avec lesquelles la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec, Élections Québec, Épargne placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2019

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financier.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement. Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018, aucune créance n'est en souffrance et la direction juge qu'aucune provision n'est nécessaire.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018, toutes les charges à payer en fin d'exercice sont exigibles au courant de l'exercice suivant.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible car l'instrument financier est encaissable dans un délai de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 824 $ (30 juin 2018 : 783 $) dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres placements, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les détenir jusqu'à l'échéance.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Novembre 2019

Papier fabriqué au Québec

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE Québec

Secrétariat à la jeunesse Québec

QUÉBECOR

VIA Rail Canada

élections Québec

Les Offices jeunesse internationaux du Québec
OFQJ • OQAJ • OQMJ • OQWBJ

Caisse de dépôt et placement du Québec

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 2e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone: 418 643-1992, poste 70484
Télécopieur: 418 644-3593

www.fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages